



THE REPUBLIC OF UGANDA



11E

SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES PLENIPOTENTIAIRES DE L'UPAP

KAMPALA, OUGANDA

DU 16 AU 28 MARS 2026

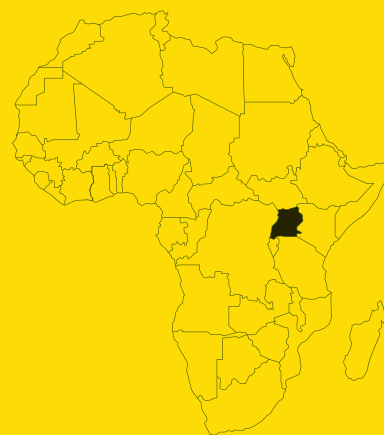
INFORMATIONS PRATIQUES

1.1. LE PAYS HÔTE

Capitale de la République de l'Ouganda, Kampala est le cœur politique, économique et culturel du pays. Situé en Afrique de l'Est, l'Ouganda est un pays enclavé souvent surnommé la « Perle de l'Afrique ». Il partage ses frontières avec le Kenya à l'est, le Soudan du Sud au nord, la République démocratique du Congo à l'ouest, le Rwanda au sud-ouest et la République unie de Tanzanie au sud, une position stratégique au carrefour de la région. Le pays est doté d'un patrimoine naturel exceptionnel. Il abrite le lac Victoria, deuxième plus grand lac d'eau douce au monde, d'où s'élance le Nil, fleuve le plus long de la planète, entamant depuis l'Ouganda son parcours historique vers le nord.

À l'ouest se dressent les monts Rwenzori, coiffés de neiges éternelles, tandis qu'à l'est s'étend le mont Elgon, dont la base volcanique est la plus vaste au monde. Cette richesse géographique s'accompagne d'une biodiversité remarquable. L'Ouganda est notamment reconnu pour accueillir certaines des dernières populations de gorilles de montagne, de vastes réserves fauniques et un climat tropical agréable tout au long de l'année. Sur le plan humain et culturel, le pays se distingue par une mosaïque d'une cinquantaine de groupes ethniques ainsi que d'une vie urbaine et nocturne dynamique qui caractérise son hospitalité légendaire.

Ayant l'anglais comme langue officielle, l'Ouganda compte aujourd'hui une population estimée à 45,9 millions d'habitants..



2. DATES ET LIEU DE LA RÉUNION

La Conférence des plénipotentiaires de l'Union panafricaine des postes (UPAP) se tiendra du 16 au 28 mars 2026 au Lake Victoria Serena Golf Resort & Spa, un cadre d'exception niché le long des rives idylliques du lac Victoria et situé à 17 kilomètres du centre-ville de Kampala et à 30 kilomètres de l'Aéroport international d'Entebbe.

3. MODALITÉS D'ENTRÉE SUR LE TERRITOIRE OUGANDAIS

Les ressortissants des États membres de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) sont exemptés de toute obligation de visa d'entrée en Ouganda. A contrario, les ressortissants des autres pays sont tenus d'obtenir un visa avant le voyage.

Vérifiez votre admissibilité au visa en cliquant ici : <https://share.google/6pR7R0vtHoKrhKavY>

a) Pièces à fournir

- une copie du passeport (page biométrique) avec une validité minimale de six mois
- une lettre d'invitation précisant l'adresse sur le territoire ougandais (à fournir par le Comité d'organisation local)
- une photographie d'identité récente, prise au cours des six derniers mois
- un certificat de vaccination contre la fièvre jaune, établi au moins quatorze jours avant la date du voyage
- les frais de visa, fixés à 50 dollars américains

b) Demande de visa ougandais

Introduire la demande de visa en ligne en cliquant ici : <https://visas.immigration.go.ug/>

Dès l'obtention de votre visa, téléchargez la lettre d'approbation (autorisation de voyage/lettre d'approbation de visa) et rendez-vous à la représentation diplomatique ougandaise dans votre pays pour la faire personnaliser, ou présentez-vous directement au point d'entrée à l'aéroport international d'Entebbe. Nous vous recommandons de présenter votre demande de visa électronique 30 jours à l'avance afin d'anticiper tout retard ou imprévu.

Pour de plus amples informations, cliquez ici : <https://visas.immigration.go.ug/#/help>

Pour vérifier l'état d'avancement de votre demande, cliquez ici :

<https://visas.immigration.go.ug/#/check>

4. HÉBERGEMENT

Les délégués sont invités à réserver leur hébergement directement auprès de l'un des établissements hôteliers répertoriés en annexe 1 et à nous communiquer ces informations à l'adresse suivante : plenipot26@ucc.co.ug.

NB: Les taux affichés sont des tarifs préférentiels.

5. TRANSPORTATION

Un service de transport gratuit sera assuré entre les hôtels officiellement recommandés et le lieu de réunion. En outre, des navettes entre l'aéroport et les hôtels recommandés seront également mises à disposition. En cas de retard d'un délégué par rapport à l'horaire prévu des navettes aéroport, une autre option est disponible : il est en effet possible de commander un taxi en utilisant le distributeur automatique situé juste avant la sortie du hall des arrivées, sur la gauche.

6. SANTÉ ET VACCINATIONS

Tout visiteur est tenu de se faire vacciner contre la fièvre jaune et d'être en possession d'un carnet de vaccination valide à son arrivée à l'aéroport. Il est également conseillé aux délégués de souscrire une assurance voyage avant leur départ.

7. SÉCURITÉ ET ACCÈS AU LIEU DE RÉUNION

L'Ouganda est un pays pacifique et sécurisé. L'accès au centre de conférence sera strictement réservé aux personnes munies d'un badge.

À cet effet, seuls les délégués, observateurs, représentants des médias, les membres du Secrétariat général de l'UPAP et du pays hôte, ainsi que le personnel technique et d'appui, seront autorisés à accéder aux locaux de la conférence sur présentation de leur badge.

8. DISPOSITIONS POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Please note that additional requests made on-site will depend on the availability of resources. Le lieu de la conférence est accessible aux personnes à mobilité réduite. Toute demande d'assistance supplémentaire liée à l'accessibilité des lieux devra être formulée lors de l'inscription.

NB : Les demandes d'assistance formulées sur site seront traitées en fonction des ressources disponibles.



9. MONNAIE ET SERVICES BANCAIRES

L'Ouganda repose essentiellement sur une économie monétaire, le shilling ougandais étant la monnaie officielle. Il est toutefois courant de payer par carte bancaire, notamment les cartes Visa, MasterCard et American Express, ainsi que par PayPal. Les transferts d'argent par téléphone portable sont également courants, notamment dans la région Afrique de l'Est.

Par ailleurs, l'aéroport international d'Entebbe est doté de distributeurs automatiques de billets (DAB) installés à proximité, juste à droite en sortant de la zone d'immigration et de récupération des bagages.

Les banques commerciales sont ouvertes du lundi au samedi, de 9h00 à 16h00.

10. CONDITIONS CLIMATIQUES EN MARS

L'Ouganda bénéficie d'un climat tropical caractérisé par un ensoleillement généreux tout au long de l'année. Par ailleurs, le mois de mars marque la période de transition entre la saison sèche et la saison des pluies.

Les délégués peuvent s'attendre à des températures élevées, ponctuées de précipitations parfois soutenues, en particulier en fin d'après-midi et en soirée.

À Kampala, les averses sont fréquentes et peuvent survenir à tout moment de la journée.

Il est par conséquent recommandé aux participants de se munir de vestes légères ou d'imperméables.

11. ÉLECTRICITÉ ET PRISES ÉLECTRIQUES

En Ouganda, les prises et fiches électriques sont de type G. Le pays fonctionne sous une tension de 240 volts, avec une fréquence standard de 50 hertz.

Type G



Adaptateur



12. SERVICES MÉDICAUX

Des services médicaux seront disponibles sur le site de réunion, avec la présence d'une ambulance sur place assurant, au besoin, le transport médical.

13. HEURE LOCALE

GMT + 3 hours.

14. APPUI LOGISTIQUE

Pour toute question relative à la logistique de la Conférence des plénipotentiaires de l'UPAP, prière de vous adresser par courriel à l'adresse : plenipot26@ucc.co.ug.

Il s'agit du point de contact principal pour la coordination et l'assistance.



SN.	HOTEL	RATE (USD)	DISTANCE	CONTACT
1	Lake Victoria Serena Golf Resort & Spa - Lieu de réunion 5 étoiles	- Chambre Deluxe : 185 USD - Chambre Executive : 300 USD	Lieu	Vastine Portable : +256755705175 Courriel : vastine.katusabe@serenahotels.com Site web : www.serenahotels.com/lake-victoria
2	Munyonyo Speke Resort & Convention Center 5 étoiles	- Chambre Deluxe simple : 145 USD - Chambre Deluxe double : 160 USD - Chambre Supérieure : 250 USD - Chambre Executive : 250 USD - Suite Executive : 750 USD - Cottage : 500 USD	Situé à environ 10 minutes en voiture du lieu de réunion	Patrick Portable : +256771495 660 Courriel : ngabiranopatrick@yahoo.co.uk Site web : www.spekeresort.com
3	Aquarius Kigo Resort 4 étoiles	- Chambre simple : 120 USD - Chambre double : 150 USD - Appartement de deux chambres : 280 USD	Situé à environ 5 minutes en voiture du lieu de réunion	Réception : Portable : +256705254006 Courriel : info@aquariuskigoresort.com Site web : www.aquariuskigoresort.com
4	Casa Solada Hotel 4 étoiles	- Chambre Executive simple : 215 USD - Chambre Deluxe double : 257 USD - Appartement de deux chambres : 500 USD - Suite Penthouse : 375 USD	Situé à environ 1 minute en voiture du lieu de réunion	Sarah Portable : +256709753938 Courriel : info@casasoladahotel.com Site web : www.casasoladahotel.com

SN.	HOTEL	RATE (USD)	DISTANCE	CONTACT
5	The 611 Hotel 3 étoiles	- Chambre simple : 40 USD - Chambre double : 55 USD - Chambre à lits jumeaux : 55 USD	Situé à environ 10 minutes en voiture du lieu de réunion	Winnie Portable : +256 782944509 Courriel : Site web :
6	Las Vegas Garden Hotel 3 étoiles	- Chambre Deluxe double : 100 USD - Suite Deluxe : 120 USD - Suite Twin : 150 USD	Situé à environ 15 minutes en voiture du lieu de réunion	Olivia Portable : +256 754480019 Courriel : info@lasvegassgardenhotel.com Site web : www.lasvegassgardenhotel.com
7	Victoria Travel Hotel 3 étoiles	- Chambre simple : 35 USD - Chambre standard : 45 USD - Chambre Deluxe : 60 USD - Tripple : 75 USD	Situé à environ 15 minutes en voiture du lieu de réunion	Réception : Portable : +256 780772622 / 256 701573606 Courriel : info@victoriatravelhotel.com Site web : www.victoriatravelhotel.com
8	Sir Jose Hotel 3 étoiles	- Chambre simple : 45 USD - Chambre double : 70 USD - Chambre Deluxe : 70 USD - Chambre à lits jumeaux : 80 USD	Situé à environ 15 minutes en voiture du lieu de réunion	Joseph Portable : +256772500322 Courriel : sirjosehotel@hotmail.com Site web : www.sirjosehotel.com
9	Buziga Country Resort 2 étoiles	Cottage : 40 USD	Situé à environ 10 minutes en voiture du lieu de réunion	Ronald Portable : +256 751907234 / 256 776835997 Courriel : buzigaresort@yahoo.com Site web : www.buzigacountryresort.com

SN.	HOTEL	RATE (USD)	DISTANCE	CONTACT
10	SKA The Boutique Bed & Breakfast	Maison d'hôtes (7 chambres) - Chambre Supérieure : 95 USD - Chambre Deluxe double : 85 USD - Chambre double : 75 USD - Chambre simple standard : 60 USD Appartement de deux chambres 1 unité : 100 USD Logement de cinq chambres - Unité indépendante : 500 USD	Situé à environ 10 minute en voiture du lieu de réunion	Catherine Portable : 256 200 928 777 Courriel : bookings.munyonyo@skaboutiquebnb.com Courriel : skaboutiquebb@gmail.com

NB : la navette sera assurée uniquement entre ces hôtels recommandés situés à proximité et le lieu de réunion.

Visa Exempt Countries Or Regions — Bilingual Table (EN–FR)

A) Visa Exempt Countries Or Regions

EN (Source)	FR (To paste)
Visa Exempt Countries Or Regions	Pays ou régions exemptés de visa
NATIONALS FROM THE COUNTRIES/REGIONS LISTED BELOW WITH WHOM UGANDA HAS VISA ABOLITION AGREEMENTS DO NOT REQUIRE VISA TO TRAVEL TO UGANDA.	Les ressortissants des pays/régions ci-dessous, avec lesquels l'Ouganda a conclu des accords d'abolition de visa, n'ont pas besoin de visa pour se rendre en Ouganda.
1. Antigua and Barbuda	1. Antigua-et-Barbuda
2. Bahamas	2. Bahamas
3. Barbados	3. Barbade
4. Belize	4. Belize
5. Botswana	5. Botswana
6. Burundi	6. Burundi
7. Comoros	7. Comores
8. Cyprus	8. Chypre
9. Democratic Republic of Congo	9. République démocratique du Congo
10. Eritrea	10. Érythrée
11. Fiji	11. Fidji
12. Gambia	12. Gambie
13. Ghana	13. Ghana
14. Grenada	14. Grenade
15. Ireland	15. Irlande
16. Jamaica	16. Jamaïque
17. Kenya	17. Kenya
18. Lesotho	18. Lesotho
19. Madagascar	19. Madagascar

EN (Source)	FR (To paste)
20. Malawi	20. Malawi
21. Malaysia	21. Malaisie
22. Malta	22. Malte
23. Mauritius	23. Maurice
24. Mozambique	24. Mozambique
25. Rwanda	25. Rwanda
26. Seychelles	26. Seychelles
27. Sierra Leone	27. Sierra Leone
28. Singapore	28. Singapour
29. Solomon Island	29. Îles Salomon
30. South Sudan	30. Soudan du Sud
31. St. Vincent & the Grenadines	31. Saint-Vincent-et-les Grenadines
32. Swaziland	32. Swaziland
33. Tonga	33. Tonga
34. Trinidad & Tobago	34. Trinité-et-Tobago
35. United Republic of Tanzania	35. République-Unie de Tanzanie
36. Vanuatu	36. Vanuatu
37. Zambia	37. Zambie
38. Zimbabwe	38. Zimbabwe
39. Hong Kong SAR	39. RAS de Hong Kong
Nationals from visa exempt countries who hold Conventional Travel Documents (CTDs) issued to them by any country are equally visa exempt.	Les ressortissants des pays exemptés de visa qui détiennent des documents de voyage conventionnels (CTDs) délivrés par n'importe quel pays sont également exemptés de visa.

B) Diplomatic & Official Passports

EN (Source)

HOLDERS OF DIPLOMATIC AND OFFICIAL PASSPORTS FROM THE COUNTRIES LISTED BELOW WITH WHOM UGANDA HAS VISA ABOLITION AGREEMENTS FOR DIPLOMATIC AND OFFICIAL PASSPORT HOLDERS DO NOT REQUIRE VISA TO TRAVEL TO UGANDA.

1. Algeria
2. Cuba
3. Ethiopia
4. India
5. Iran
6. Russia.
7. Senegal
8. South Africa
9. Turkey (Only Diplomatic)
10. Venezuela
11. Vietnam

FR (To paste)

Les détenteurs de passeports diplomatiques et officiels des pays ci-dessous, avec lesquels l'Ouganda a conclu des accords d'abolition de visa pour les titulaires de passeports diplomatiques et officiels, n'ont pas besoin de visa pour se rendre en Ouganda.

1. Algérie
2. Cuba
3. Éthiopie
4. Inde
5. Iran
6. Russie
7. Sénégal
8. Afrique du Sud
9. Turquie (diplomatie uniquement)
10. Venezuela
11. Vietnam

C) Laissez-Passers issued by international organisations**EN (Source)**

HOLDERS OF LAISSEZ-PASSERS ISSUED BY INTERNATIONAL ORGANIZATIONS RECOGNIZED BY UGANDA OR TO WHICH UGANDA IS A MEMBER AS BELOW;

1. United Nations Organization Laissez-Passers whilst on official UN Business.
2. African Union Laissez-Passers whilst on official A.U. business.
3. African Development Bank Laissez-Passers, whilst on official A.D.B. business.

FR (To paste)

Détenteurs de laissez-passer délivrés par des organisations internationales reconnues par l'Ouganda ou dont l'Ouganda est membre, comme indiqué ci-dessous :

1. Laissez-passer des Nations Unies, dans le cadre de missions officielles de l'ONU.
2. Laissez-passer de l'Union africaine, dans le cadre de missions officielles de l'UA.
3. Laissez-passer de la Banque africaine de développement, dans le cadre de missions officielles de la BAD.

EN (Source)**FR (To paste)**

- | | |
|---|---|
| 4. COMESA Laissez-Passers whilst on official COMESA business. | 4. Laissez-passer du COMESA, dans le cadre de missions officielles du COMESA. |
| 5. International Monetary Fund and World Bank Laissez – Passers whilst on official IMF/World Bank Business. | 5. Laissez-passer du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, dans le cadre de missions officielles FMI/Banque mondiale. |
| 6. Inter-Governmental Authority on Development (IGAD) Laissez Passers whilst on official IGAD business. | 6. Laissez-passer de l’Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), dans le cadre de missions officielles de l’IGAD. |
| 7. African Airlines Travel Association (IATA) Laissez- Passers whilst on official business. | 7. Laissez-passer de l’Association internationale du transport aérien (IATA), dans le cadre de missions officielles. |
| 8. Environment Liaison Centre International (ELCI) Laissez-Passers whilst on official ELCI business. | 8. Laissez-passer de l’Environnement Liaison Centre International (ELCI), dans le cadre de missions officielles de l’ELCI. |
| 9. International Labour Organization (ILO) Laissez – Passers whilst on official ILO business. | 9. Laissez-passer de l’Organisation internationale du Travail (OIT), dans le cadre de missions officielles de l’OIT. |
| 10. Preferential Trade Area/Common Market of East & Southern African Bank Laissez – Passers whilst on official PTA/COMESA business. | 10. Laissez-passer de la Banque du Marché commun de l’Afrique orientale et australe / Zone de commerce préférentiel (PTA/COMESA), dans le cadre de missions officielles PTA/COMESA. |
| 11. European Union Laissez – Passers whilst on official European Union business. | 11. Laissez-passer de l’Union européenne, dans le cadre de missions officielles de l’Union européenne. |
| 12. International Potato Centre (CIP) Laissez – Passers whilst on official CIP business. | 12. Laissez-passer du Centre international de la pomme de terre (CIP), dans le cadre de missions officielles du CIP. |
| 13. African Reinsurance Corporation (ARC) Laissez – Passers whilst on official ARC business. | 13. Laissez-passer de l’African Reinsurance Corporation (ARC), dans le cadre de missions officielles de l’ARC. |
| 14. African Housing Fund (AHF) Laissez – Passers whilst on official AHF business. | 14. Laissez-passer de l’African Housing Fund (AHF), dans le cadre de missions officielles de l’AHF. |
| 15. Serving Members of the British Military (are exempted from visa formalities). | 15. Membres en service de l’armée britannique (sont exemptés des formalités de visa). |